Image not found or type unknown

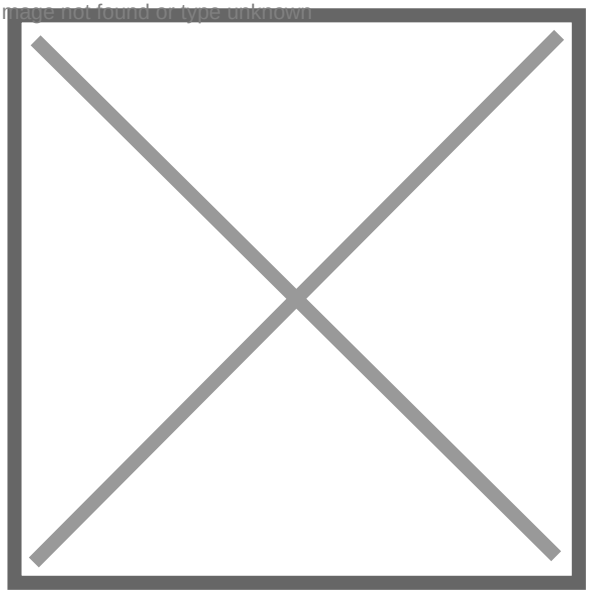

Qu'elle sont les demarche a suivre pour créé sont entreprise r

Par **angelicalyon**, le **25/02/2009** à **11:11**

Bonjour,
je désire créée une entreprise EURL a capital variable,
Mais je ne sais pas comment procedé, y a t'il des personnes qui vous aides à remplir toutes les dossiers qui sont compliqués, et qui vous accompagne tous au long de vos demarche administratives. C'est vrais que sur internet ont trouve de tous des site qui vous crée votre kabis en 15min, qu'est ce que sa vos? Est-ce possible? J'ai vraiment besoin d'aide car je veux lancer mon projet au plus vite merci.

Par **Visiteur**, le **25/02/2009** à **12:32**

bonjour,

on ne créé pas une entreprise comme on achète un pot de moutarde... (et encore entre les différentes marques on peut hésiter)

peut être vous adresser à un expert comptable ou à une société de conseil en entreprise ..

car sur internet si on ne connait pas grand chose à la création d'une entreprise, c'est galère... en plus pour une eurl !

Par **pierreec59**, le **26/02/2009** à **13:27**

Bonjour,

Je suis dans l'expertise comptable et ce n'est en aucun cas pour faire de la publicité que je vous recommande de recourir à un cabinet d'expertise comptable.
Un Kbis ne se crée pas, il vous est délivré par l'administration après que votre dossier de création est été préalablement déposé auprès du cfe (ainsi qu'une copie des statuts auprès du service des impôts) et accepté.
C'est comme pour créer vos statuts, vous pouvez bien sûr le faire par internet mais je vous le déconseille, la moindre négligence ou le moindre oubli peut avoir des conséquences importantes.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés